

La Langue et le Folklore ⁽¹⁾

Il y a quelques années, lorsque tout innocemment je compilais les quelque deux cent vingt discours du deuxième congrès de la langue française, (2) j'étais assez loin de prévoir que, moi aussi, j'aurais un jour à discourir sur ce volumineux sujet. Et n'était-il pas raisonnable alors de penser que tout était dit, et qu'on ne nous laissait plus que le devoir d'accomplir les vœux de tant d'orateurs ? Mais c'est à croire que la langue est une chose toujours nouvelle, puisque, après tant d'autres qui ont harangué ou disserté sur ce copieux sujet, il reste qu'il faut en parler encore !

Je dois sans doute à votre amabilité, Messieurs du Parler français, je dois surtout à une ancienne et très vénérable tradition de faire à mon tour une humble suite à cette éloquence intarissable qui honore ici notre langue.

Une sorte de Jeux Floraux s'est donc implantée chez nous. Il n'est guère d'écrivains : poètes, romanciers, historiens, professeurs ou simples folkloristes, qui n'aient voulu chanter, critiquer ou purger notre langue, chacun selon sa lyre, ses lois ou les dépuratifs de son invention. Cette piété traditionnelle, si elle s'est manifestée souvent par un retour de lieux communs (par ailleurs fort louables), n'a jamais cessé heureusement de constituer un véritable culte pour quelques rares linguistes, zélateurs consciencieux, qui veillent sans bruit au salut linguistique de la cité.

Ce culte a ses fêtes publiques, ses conférences annuelles, en sorte que, grâce à vous, Messieurs du Parler français, Québec a, depuis un demi-siècle, ce renom d'être une très pieuse ville où l'on s'occupe de la langue française. Aussi votre invitation à parler ici m'a-t-elle, au premier abord, donné quelque inquiétude. Je me voyais le dernier d'une très longue suite d'orateurs, souvent très diserts et renommés, venus de partout ; et je songeais, à l'instar de La Bru-

1. Conférence prononcée à Québec, devant la Société du Parler français, le 20 février 1946.

2. *Deuxième Congrès de la Langue française au Canada*, Québec, 27 juin — 1er juillet 1937. *Compte rendu*, Québec, *L'Action Catholique*, 1938, 533 p. *Mémoires*, Québec, *Le Soleil*, 1938, 3 vol. 565, 253 et 505 p. 27 x 18cm.

yère, qu'en matière de langue tout a été dit et qu'enfin j'arrivais trop tard, depuis si longtemps qu'il y a des hommes et qui parlent de la langue française au Canada.

Que de discours, en effet, que de livres, que d'études et de mémoires sur ce sujet de notre langue ! Les congrès, qui sont d'effroyables consommateurs d'idées et de paroles, ne nous ont rien voulu laisser que nous puissions dire d'inédit sur la situation juridique du français au Canada, sur sa stabilité, ses progrès et régression. Non moins avides, les prédicateurs ont épuisé, dans leurs trois points, les rapports de la langue avec la religion ou la nationalité. Tant, qu'à la fin, les oreilles publiques se sont endurcies et que de malins apôtres ont cru bon, pour éveiller les consciences, de pousser la ruse jusqu'à nous menacer du bilinguisme intégral.

Loin de moi que j'en conclue que les lieux communs de la langue soient une matière vidée. Nos discours, toujours mortels, n'épuisent pas les essences. Elles demeurent inviolablement intactes et jeunes. Et la langue, en elle-même, ne cessera jamais d'être un beau thème et séduisant à perpétuité.

Mais si l'on réfléchit que la langue est une réalité concrète, qui occupe un temps et un espace déterminés, qu'elle est un moyen reçu et transmis, un être vivant en nous et vivant de nous, avec des vicissitudes qui participent des nôtres, cette aimable invitation faite à un folkloriste n'a plus rien qui doive surprendre. Le folkloriste en effet est un auscultateur très attentif de la tradition et de ses changements actuels. Sa complaisance et sa fortune sont d'être au milieu du peuple pour l'étudier et le comprendre. C'est cette familiarité quotidienne du folkloriste avec la langue populaire, traditionnelle et vivante, qui autorise les modestes observations qui vont suivre. Puissent-elles, je l'espère du moins, être utiles à la noble cause du parler français au Canada.

De tous ces volumineux mémoires et honorables discours qui ont été publiés sur notre langue, il ressort qu'on l'a trop souvent traitée comme une pure abstraction ou comme un généreux prétexte à tirades patriotiques et sentimentales. Certains même, particulièrement épris d'idéal chevaleresque, sont allés jusqu'à l'allégorie. La langue devenait leur dame, leur reine, cependant que dans leur quotidien, ces

preux, par intermittences, parlaient un langage qui ne correspondait pas toujours à leurs joutes de courtoisie.

Ces féaux sentiments ne doivent pas nous faire oublier que la langue est bien autre chose qu'une belle et haute idée qui nous ferait ses grâces dans le ciel de Platon. La langue vit en nous, Messieurs ; elle use de tous nos sens, elle va de concert avec notre esprit et notre volonté ! Elle est complexe en son être, autant que nous. Sous cette apparence d'uniformité que lui donnent nos lexiques, elle est infiniment variée dans ses mots et sa syntaxe. Elle est soumise, en tant que verbe ou signe de l'homme, aux conditions de temps et de lieu, à toutes les évolutions de notre vie individuelle, sociale et politique.

J'ose dire que c'est ce nombre hamain de la langue que nos études ont négligé. Certes un simple regard, jeté comme à vol d'oiseau, sur notre chose linguistique, ne peut voir toute la richesse singulière de notre français. Il apparaît, selon le mot de M. le juge Rivard, « relativement uniforme. » (3) Il fut, en effet, travaillé dès le dix-septième siècle par des forces unifiantes ; il l'est aujourd'hui plus que jamais par l'école et par ces vastes et impitoyables machines à conglo-mérer que sont le journal, le livre et la radio. « Relativement uniforme » oui, sans doute, si nous le comparons à la langue dite de l'Académie, à ces patois surtout et dialectes qui foisonnent encore en France.

Par contre, en dépit de tous les agents réducteurs, la langue ne cesse d'être irréductiblement soumise aux influences les plus diverses et les plus subtiles. Sous son homogénéité superficielle, sous l'extérieur uniforme que lui ont fixé les canons de l'Académie et les auteurs classiques, elle demeure, en substance, variée. Une enquête sérieuse faite au Canada partout où l'on parle français révélerait, dans la phonétique, le vocabulaire et la syntaxe, les variantes les plus inattendues et les innovations les plus traditionnelles.

3. M. Rivard définit ainsi le français du Canada: « Le franco-canadien est un parler régional, relativement uniforme, sans être homogène, et que caractérisent des formes patoises diverses, incorporées au français populaire commun du nord de la France. Ajoutons qu'il a gardé, comme tous les parlers exportés, un caractère archaïque par rapport à celui de la mère patrie, et, en même temps, a emprunté aux langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact quelques éléments étrangers. » *Etudes sur les Parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, p. 40.

L'amplitude de la langue française au Canada se comprend mal sans l'histoire. C'est l'histoire de notre dix-septième siècle qui rend compte de ce qu'on pourrait appeler nos deux grands arrivages linguistiques, l'un, d'une langue aristocratique telle qu'elle se parlait dans l'Île-de-France par la noblesse, les gens d'église, la magistrature et l'administration, l'autre, d'une langue populaire beaucoup plus nombreuse où s'entremêlent rapidement, par les contacts, les mots et la syntaxe des différents parlers régionaux d'à peu près toutes les provinces de France, en raison de leurs émigrants. C'est faute d'avoir fait cette distinction élémentaire que des observateurs superficiels ont porté sur le franco-canadien ces jugements contradictoires qui vont d'un extrême à l'autre : C'est un patois ou c'est l'atticisme de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, l'apport de la langue vulgaire fait le fonds le plus riche et le plus vivant de notre langue. Tandis que nos institutions religieuses, scolaires, politiques, professionnelles ont évolué et fatalement leur langue avec elles, le parler de nos habitants s'est conservé, comme la paysannerie elle-même, plus conforme à ce qu'il était. Il a même profité de ce régionalisme qui, jusqu'en ces dernières années du moins, compartimentait notre vaste pays en autant de pays assez différents les uns des autres, par la distance, le climat et les métiers. Régionalisme conservateur, sans doute, mais créateur aussi, par nécessité et génie, de formes, acceptations et tournures verbales inédites.

Cette langue populaire plus purement traditionnelle que la savante, sans pédanterie ni préciosité aucune, a survécu sans qu'elle ait besoin de nos écritures, lexicques et grammairiennes. Tandis que nos styles à nous passent au rythme de nos modes et de nos engouements, elle dure, toujours identique à elle-même dans sa substance, invinciblement fidèle, depuis le plus lointain passé, au génie particulier de notre race.

Une institution au passé sérieux comme la vôtre, Messieurs du Parler français, qui voulut dès l'origine aller aux choses fondamentales, ne saurait trop recommander par l'exemple et le conseil la connaissance de ce parler populaire. Il est sans conteste le substrat de notre langue. C'est le peuple qui dans l'exercice vital de sa puissante activité, a défini, signifié, qualifié les êtres qui l'entourent, exprimé sur

chacun d'eux les idées et sentiments les plus naturels et les plus durables. Bref, la causalité du peuple est telle que grammairiens, correcteurs, censeurs et puristes ne font, en somme, que parasiter sa grande œuvre verbale.

La science du folklore s'est proposé d'aller au peuple traditionnel, à sa vie tout entière, à ses idées et mœurs, comme à un très digne et très utile objet de recherches et de réflexions. Elle croit à l'excellence de la tradition. Elle croit que sans l'écriture beaucoup de choses essentielles à notre humanité se sont religieusement et fidèlement transmises de génération en génération jusqu'à nous. Elle croit encore que le peuple ne cesse d'enrichir son héritage séculaire par des expériences qui demeurent anonymes et sans éclat, mais qui par leur dignité, leur prix et leurs conséquences vitales, méritent qu'on les considère. Ces traditions et ces expériences, le folklore estime qu'elles sont une école où il est sage d'écouter. École d'un caractère et dans un décor assez exceptionnels, dans une humble maison de campagne, dans l'atelier d'un artisan, dans le champ d'un laboureur à bœufs, en pleine nature souvent, avec le marin, le chasseur ou Louis l'Aveugle qui échange pour du pain sa musique et ses chansons.

C'est pourtant là que le folkloriste veut entendre la voix toujours vivante et vivifiante du passé ; c'est là qu'il interroge sans autre but que d'apprendre et qu'il note tout : contes, chansons, légendes et proverbes, diets et croyances, et les oracles d'une admirable sagesse, docile à l'univers, vieille comme les âges, riche comme le passé et capable d'orienter l'avenir.

C'est dans ce commerce avec le peuple que le folkloriste rencontre inévitablement la langue. Le discours des idées et mœurs qu'il observe n'est pas comme celui des livres, où les personnages sont courts et soumis à l'arbitraire d'un écrivain. Tout parle, Messieurs, dans le peuple. Et librement et aussi longtemps qu'on veut l'entendre : tout, la religion, la nature de la terre et du ciel, les travaux, les métiers, les plus menus gestes et jusqu'aux silences où on surprend l'âme populaire et qui ont leur langage aussi, plus émouvant, plus expressif que celui de bien des romanciers. Tout parle, di-

sais-je. Mais c'est une erreur de penser que les lexiques du parler populaire contiennent toute l'expression du peuple.

Les chansons, les contes, les légendes, les proverbes, dictons et formules composent une véritable littérature dont on devine la richesse, la poésie naïve, la valeur humaine par les textes qui ont été recueillis et dont une infime partie seulement a pu être publiée. Certes, la tradition n'a pas fini de nous livrer ses trésors. Le folkloriste qui, par l'objet de sa science, est en contact obligé avec la mémoire populaire, a pour longtemps encore de quoi s'étonner.

Une séparation violente s'est faite, vers le seizième siècle, entre l'oral et l'écrit. Plus tard, au dix-septième surtout, la littérature, c'est, de par le bon plaisir du roi et la faveur des grands, exclusivement ce qui s'imprime. La superbe qu'on se doit d'étaler à l'endroit des cathédrales barbares du moyen âge, on l'étend à tout ce qui est susceptible de sentir la rotture. Mais si l'on a pu soutenir autrefois que le beau littéraire était le privilège d'une aristocratie intellectuelle et que la belle langue était le fief de Vaugelas et de sa postérité, il n'en va plus de même aujourd'hui. Tandis que la littérature savante nous impose d'incontestables chefs-d'œuvre, d'autres ont été trouvés dans le peuple qui expriment avec poésie, fraîcheur, dans le secret de l'anonymat, les admirables sentiments de l'âme collective.

Que de textes populaires vaudraient qu'on leur fit excuse et qu'on les reçût dans nos programmes ! C'est telle légende venue du plus lointain moyen âge ; c'est tel conte recueilli sur les lèvres d'un coureur de bois et qui contient les éléments de trois tragédies de Shakespeare, tel autre qu'on retrouve dans Hérodote. C'est donc par cent chemins traditionnels, souvent merveilleux et coupés de fraîches étapes, qu'on pénètre jusqu'aux sources mêmes où les anciens ont puisé leurs œuvres immortelles.

L'on voit ici ce que la littérature orale peut offrir au linguiste. Les vocables y abondent qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires usuels. Que de richesses verbales à recueillir, que de variantes, que de termes techniques de métiers disparus ou disparaissant ! Que de liens inattendus avec la langue de Montaigne, de Rabelais et de Villon !

Le folkloriste est donc au milieu de cette littérature comme dans l'atelier même où le peuple fait ses mots, trouve ses subtiles analogies, crée ses métaphores, ses liens de coordination et de subordination, donne à ses pensées et sentiments ces allures qui nous charment par leur franchise, leur spontanéité, leur exactitude et leur fantaisie.

Mais l'observation du folkloriste ne se limite pas à la littérature orale. Tout lui est butin : gestes religieux et profanes, pratiques et coutumes, rites divers des métiers, agricole, forestier ou marin, réponses multiples, parlées, chantées, ouvrées par le peuple, faites par lui à la nature, aux mille exigences de l'âme et du corps, aux problèmes de l'aliment, de l'habit, de la demeure, du mobilier et de l'ornement.

Et ainsi, par ce long cheminement que le folkloriste fait au travers des paroles et des gestes traditionnels, c'est à l'âme elle-même, mystérieuse ouvrière du verbe, c'est à cette source vitale d'où procède la langue qu'il parvient.

Pour tout dire, je ne conçois pas que des études linguistiques soient complètes sans la connaissance de ce premier et génial nomenclateur qu'est le peuple. Et j'estime que la science du folklore qui fréquente chez le peuple est capable de rendre à votre œuvre, Messieurs du Parler français, les plus nombreux et utiles services.

Les liens entre le folklore et la linguistique ont été assez tôt découverts et à maintes reprises expressément affirmés, en France, tant par les linguistes que par les folkloristes. Certains dictionnaires généraux anciens, non officiels, tels que le DuCange, le Richelet, le Furetière au dix-septième siècle, le LeRoux, l'Encyclopédie et le dictionnaire universel de Trévoux au dix-huitième, se sont montrés beaucoup plus accueillants que l'Académie aux vocables populaires et à leurs applications traditionnelles. Mais c'est depuis le dix-neuvième siècle surtout et progressivement, grâce à l'admirable impulsion donnée à ces deux disciplines, que le folklore et la linguistique s'échangent leurs matériaux. (4)

4. A. Meillet note: « Pour écrire l'histoire des mots, même pour en bien saisir le sens, il faut une connaissance préalable et approfondie des choses qu'ils désignent; mais réciproquement il est impossible de s'initier à la vie rurale, à ses usages et à ses croyances si l'on ignore les mots qui leur correspondent et leur signification exacte. » Cité par P. Saintyves, *Manuel de Folklore*, Paris, Nourry, 1936, p. 89.

On voit de savants enquêteurs, dans un mouvement parallèle, aller de plus en plus vers le peuple et à ces diverses formes de patois, faire la description de tous ses usages, cependant qu'ils précisent, définissent leurs techniques et objets, bref, qu'ils organisent ces deux sciences qui sont devenues adultes aujourd'hui.

Linguistes, folkloristes, voire médiévistes ont travaillé en ce sens. Une multitude de revues et de travaux, hautement spécialisés, linguistiques d'abord, folkloriques ensuite, ont étudié le peuple dans son expression parlée, chantée et récitée. Paul Meyer, Gaston Paris, l'abbé Rousselot, fondateur-inventeur de la phonétique expérimentale, Gilliéron et Edmont, créateurs de l'*Atlas linguistique*, Albert Dauzat, et leurs disciples, voilà quelques représentants de la linguistique, tandis que, du côté du folklore, on peut nommer Paul Sébillot, Eugène Rolland, Henri Gaidoz, Henry Carnoy, Arnold Van Gennep et Paul Saintyves. Tous ces savants ont estimé que le peuple, ses traditions et sa langue étaient éminemment dignes de leur sollicitude et de leur attention. Les travaux auxquels ils ont voué toute leur vie ont édifié au peuple français son plus beau monument et le plus durable. Le zèle de leur esprit et de leur cœur à tous, devant les réalités populaires de France, nous montre quelle devrait être notre sollicitude en face de nos propres réalités.

Rétrospective faite sur les études de linguistique et de folklore au Canada, nous ne trouvons pas que nos savants y soient bien nombreux, ni qu'ils aient maintenu leurs efforts et leur collaboration, ni approfondi le peuple autant que leurs collègues de France. Ces sciences sont encore chez nous à l'état d'enfance.

Cependant, nous avons dès le dix-huitième siècle les précieuses remarques du Père Potier. (5) Jacques Viger, vers 1810, a manifesté une bonne curiosité linguistique dans la compilation de sa *Néologie canadienne*. (6) Ces deux précurseurs, dont l'œuvre longtemps manuscrite, fut publiée par les soins de votre Société, n'eurent malheureusement pas

5. Père Pierre POTIER, s.j., *Façon de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIIIe siècle*. Dans le *Bulletin du Parler français*, vol. III, 1905-1906, pp. 213 ss.

6. Dans le *Bulletin du Parler français*, vol. VIII, 1909-1910, pp. 101 ss.

de disciples immédiats. Au dix-neuvième siècle, ceux qui s'occupent de la langue française au Canada le font plutôt pour la défendre que pour l'étudier. Ils pourchassent l'anglicisme partout. Et comme ce mal sévit dans les journaux, les livres, les lois, les traductions et qu'il contamine notre élite sociale, politique, voire enseignante, nos puristes s'agitent et font du zèle, à bon droit du reste. Mais il était fatal que l'obsession de ce danger rendit toute la langue suspecte. On ne distingue pas que le français populaire est sain, débordant de vie même. Il est déprimant de parcourir, comme de mauvais bulletins d'épidémie, ces listes de barbarismes, d'anglicismes et d'expressions vicieuses. Tous ces catalogues ont ceci d'inattendu qu'ils mènent tout droit au pessimisme, si bien que nos écrivains, dans leurs récits, n'osent que timidement et en italique, employer les vocables sortis de notre terroir.

Il faut attendre 1880 pour qu'un auteur, Oscar Dunn, dans un modeste lexique de 1750 mots, admette ouvertement la présence en notre langue d'apports dialectaux et même patois. Viennent à sa suite Sylva Clapin qui, dans son *Dictionnaire canadien-français* paru en 1894, multiplie les exemples en N.-E. Dionne qui, dans son *Parler populaire des Canadiens français*, catalogue quelque quinze mille observations linguistiques. Mais ces lexicographes, au demeurant fort louables amateurs, ne sont pas des folkloristes.

Il était réservé à la Société du Parler français, heureusement fondée en 1902, ici même à l'Université Laval, d'entreprendre avec système et ténacité un travail d'enquête et de sondage sur nos parlers populaires. Commencée au début de ce siècle, cette œuvre de toute une génération, eut son couronnement, en 1930, dans le *Glossaire du Parler français au Canada*. Vingt-huit années d'études méthodiques et patientes : aussi quel beau résultat ! Le monument que nous ont édifié les Rivard, les Lortie, les Roy, les Rouillard, les Jutras, les Geoffrion, les Labrie, pour ne mentionner que les principaux et que les morts, hélas ! demeure, malgré ses imperfections, l'œuvre capitale des Canadiens sur leur langue. Nous sommes redevables de notre Glossaire à une collaboration nombreuse, mais surtout au travail et au dévouement de notre premier linguiste de profession, de celui qui pen-

dant plus d'un quart de siècle a incarné l'esprit scientifique dans les études sur le franco-canadien, Monsieur le juge Adjudtor Rivard.

On ne dira jamais assez ce que la langue française doit au juge Rivard. Fondateur de votre Société, Messieurs, il a dirigé et maintenu pendant seize années un *Bulletin* linguistique (1902-1918) dont la disparition s'avère d'année en année plus déplorable. Il nous a laissé, en collaboration avec le professeur James Geddes, jr, de Boston, une *Bibliographie du Parler français au Canada* qui, malheureusement arrêtée en 1906, tient lieu d'une histoire de la langue française au Canada. Il a publié, en 1914, sur les *Parlers de France au Canada*, un petit ouvrage qui est un guide sûr et dont la valeur scientifique n'a pas encore été dépassée.

Homme d'action en même temps que d'études, le juge Rivard, cependant qu'il menait à bonne fin ses travaux spécialisés, eut à défendre son œuvre contre les peureux, les sceptiques, les scrupuleux, les pressés et les incorrigibles. Il vient de mourir, mais le monument qu'il a élevé à notre parler populaire lui survivra ; et ne serait-ce pas justice de donner son nom à une chaire de linguistique canadienne qui ferait complément à celle de notre folklore.

Mais en critique perspicace, le juge Rivard ne s'illusionnait pas sur la perfectibilité de son œuvre, encore moins sur le *Glossaire*. Après avoir déclaré que « l'étude scientifique du langage n'est pas moins pratique que la correction des fautes », il inscrivait dans la préface du *Glossaire* cette vérité qui s'applique sans doute à toute œuvre humaine, mais honore la conscience de celui qui l'admet : « Le lexique d'une langue vivante n'est jamais complètement établi ; quand on l'a fini, c'est déjà l'heure de le recommencer. » (7)

Le *Glossaire* est achevé, Messieurs, depuis seize ans. Ne serait-il pas urgent de méditer sur ce que le juge Rivard disait de son œuvre et d'examiner dans le *Glossaire* les points sur lesquels on pourrait le reprendre et le perfectionner ? Pour ce qui a trait à la langue populaire, j'en vois plusieurs qu'un excès de zèle me pousse à vous indiquer. D'abord on tiendrait compte, je suppose, des études linguistiques qui ont

7. p. VIII.

été faites depuis sa publication. Ce serait, j'ose dire, la partie du travail la plus expéditive, car il n'apparaît pas qu'après le juge Rivard elles soient très nombreuses. Mentionnons cependant, entre autres, les notes phonétiques de Louis-Philippe Geoffrion (8) et de Marthe Sturm, (9) les *Additions au Glossaire* (10) de Jacques Rousseau, la *Langue des Navigateurs* (11) de William Morin, les études plus générales d'Ernest Martin, (12) et même quelques listes de Victor Barbeau qui, dans *le Ramage de mon Pays*, (1939) a systématiquement méconnu le travail de ses devanciers. Ces études fragmentaires seraient d'un apport précieux ainsi que certains relevés de mots faits par des collaborateurs éventuels avec qui il serait opportun de nouer ou de renouer des contacts.

Mais tout le travail linguistique auprès du premier artisan de la langue, je veux dire le peuple, ne serait pas confié à la seule bonne foi des correspondants. Il serait dirigé, surveillé, contrôlé par des linguistes avertis et des enquêteurs spécialisés, surtout lorsqu'il s'agit de la phonétique. Ceux-ci se renseigneraient sur place. Vérifiés à l'aide d'appareils, leurs documents seraient étudiés dans les laboratoires avant leur publication.

On s'appliquerait aussi à la plus parfaite exactitude sur la provenance géographique des mots. Seule, cette précision nous renseigne sur le véritable état de la langue d'un peuple. C'est dire que le nouveau glossaire serait complété par un atlas linguistique. Ferdinand Brunot écrit en parlant du Canada : « Aucun pays n'offrirait plus belle matière à des explorations avec appareils d'enregistrement, et à la composition d'un atlas. Les Canadiens voudront sans doute l'entreprendre ! » (13)

8. *La Diphtongue OI dans le Parler franco-canadien*, Dans le *Canada français*, vol. 22, 1934, pp. 384-390.

9. *Prononciation de A dans la Région de Québec*. Dans le *Canada français*, vol. 19, 1932, pp. 844-852.

10. Dans le *Canada français*, vol. 22, 1935, pp. 580-590; vol. 27, 1940, pp. 474-479.

11. Dans *Mémoires* du IIe Congrès de la Langue française, t. I pp. 235-263.

12. Dans le *Canada français*, vol. 21, septembre, 1933 à mai 1934.

13. *Histoire de la Langue française dès Origines à 1900*. Paris, Armand COLIN, T. VIII, 1935, p. 1054.

La conclusion de mes propos, c'est que linguistes et folkloristes se doivent fraternellement entr'aider. Depuis 1916, les Barbeau, les Massicotte, les Lambert, les LeBlanc, les Carrière, les Brassard et autres, nous ont découvert d'innombrables documents où se révèlent la beauté de fond et la richesse de forme de notre littérature orale. C'est là et dans mille autres encore à recueillir qu'on trouverait les illustrations verbales sans lesquelles les glossaires ne sont plus que des registres sans vie.

Le folklore vous tend la main, Messieurs du Parler français. Veuillez croire qu'il sera très heureux le jour où, pour le plus grand bénéfice de votre science, vous l'accompagnerez vers ce peuple admirable qui conserve, pour nous, dans l'indissoluble unité de son âme, ses traditions et sa langue.

LUC LACOURCIÈRE.

Les livres

Robert GOFFIN. *Histoire du Jazz*. Un vol. de 380 pages. Frontispice en quatre couleurs. Prix: \$1.75, franco: \$1.85. chez Lucien Parizeau, Montréal.

Robert Goffin est le premier homme de lettres à étudier sérieusement le phénomène américain du jazz. En Belgique, il a publié deux ouvrages, *Jazz-Band* et *Aux frontières du Jazz*, qui eurent à l'époque, beaucoup de retentissement; mais son *Histoire du Jazz*, est son œuvre la plus fouillée, la plus passionnante, sur l'origine et l'évolution de la musique syncopée. Rien de tel n'existe, ni en français ni en anglais. C'est un livre unique, excitant comme une aventure, complet comme un ouvrage de référence.

C'est donc un spécialiste qui a écrit *l'Histoire du Jazz*. Depuis ce jour de 1891 où un barbier nègre de la Nouvelle-Orléans, Buddy Bolden, tira de sa trompette les premières notes d'une musique étrange et impérieuse jusqu'au jour où le jazz, dans sa maturité, reçut droit de cité à l'Opéra Métropolitain de New-York, Robert Goffin nous fait suivre la carrière des hommes et des femmes qui se consacrèrent à perfectionner le nouveau langage que l'Afrique avait apporté aux instruments de l'orchestre.

S. A. T.